

LISTE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mercredi 7 Mai 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 30 avril 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à La City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président (jusqu'à la question n° 21 incluse), puis de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole (à compter de la question n° 22).

Ordre de passage des rapports : 7, 8, 9, 10, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h28

Etaient présents : Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n° 10), M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 5), M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN (à compter de la question n° 10), M. Denis JACQUIN, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 22), M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n° 17), Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Franck RACLOT, M. André TERZO

Secrétaire de séance : M. Nathan SOURISSEAU

Procurations de vote : Mme Frédérique BAEHR donne pouvoir à Mme Marie ZEHAF, M. François BOUSSO donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Marcel FELT donne pouvoir à M. Yves GUYEN (à compter de la question n° 10), M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2025

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,

- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Nathan SOURISSEAU secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 27 mars 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat

M. Pascal ROUTHIER (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs pour 2 096 000,00 € et par Néolia pour 1 273 862,40 € soit un montant total de 3 369 862,40 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

3. Fonds Développement Durable - Attribution d'une subvention à l'Association du Secours Catholique de Franche-Comté

M. Sébastien COUDRY (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 177 € à l'association Secours Catholique de Franche-Comté, au titre du fonds « Développement Durable » pour son projet d'organisation d'ateliers « Accueillir et sensibiliser sur l'écolieu de Claire Combe » prévus au printemps 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

4. Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV pour une étude sur l'accessibilité ferroviaire aux grands aéroports

Mme Marie ZEHAF (2), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 6 000 € à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude sur l'accessibilité ferroviaire aux grands aéroports.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 2

5. Fonds Manifestations Sportives - Attribution de subventions - Première répartition 2025

A l'unanimité, le Bureau attribue :

11 subventions d'un montant total de 44 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2025 réparties comme suit:

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été,
- 2 000 € à Football Club de Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,

- 500 € à Association des Parents d'élèves de Mamirolle, Le Gratteris, La Chevillotte pour le Carnavatrail,
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 7 000 € à ASTB pour le Trail des Forts,
- 500 € à AC2000 pour VTT de la Dame Blanche,
- 1 000 € à ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs,
- 1 500 € à la Flèche Bisontine pour la Flèche Bisontine,
- 6 000 € à Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban,
- 10 000 € à Besançon BMX pour l'organisation d'un Trophée de France,
- 2 000 € à Soleil Brille pour tout le monde pour l'organisation d'un championnat de France de para-escalade.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. Actions recherche et innovation – Fonds Régional pour l'Innovation- Soutien au projet de la société Interstrap

A l'unanimité, le Bureau vote l'attribution d'une subvention à hauteur de 18 000 € à la société Interstrap dans le cadre du FRI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le **12 MAI 2025**

Pour la Présidente,
Par délégation,
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN